

La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie, pendant le II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Author(s): François Bertrandy

Source: *Latomus*, T. 44, Fasc. 3 (JUILLET-SEPTEMBRE 1985), pp. 488-502

Published by: Société d'Études Latines de Bruxelles

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/41535078>

Accessed: 08-11-2016 18:44 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



Société d'Études Latines de Bruxelles is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Latomus*

La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie, pendant le II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

La préparation d'un catalogue de stèles votives, provenant de Constantine et conservées au Musée du Louvre, sans publication véritable depuis près d'un siècle, a apporté quelques éléments complémentaires à la connaissance de l'influence punique en Numidie ⁽¹⁾.

Mises au jour pour la plupart en 1875 sur la colline d'El Hofra, ces stèles avaient été rassemblées par Lazare Costa avant de parvenir au Louvre après sa mort en 1877 ⁽²⁾. Il est frappant de noter que cette découverte avait été faite à proximité immédiate de la *fauissa*, renfermant quelques 700 stèles ou fragments de stèles, que devait découvrir A. Berthier en 1950 ⁽³⁾.

Ces dernières stèles conservées au Musée de Constantine et les 135 stèles de la Collection Costa du Louvre représentent donc l'essentiel, sinon la totalité, du matériel votif connu ⁽⁴⁾ d'un important sanctuaire punique, situé sur la colline d'El Hofra, où étaient révéérés, selon le formulaire, Ba'al Hammon et sa parèdre Tanit ⁽⁵⁾.

(1) F. BERTRANDY et M. SZNYCER, *Stèles puniques et néopuniques de Constantine au Musée du Louvre*, à paraître en 1985, désormais *Louvre*.

(2) L. Costa était un antiquaire italien de Constantine passionné d'archéologie. Il avait rassemblé une importante collection d'objets antiques qui a permis au Musée de Constantine de se constituer définitivement à partir de 1855 : V. REBOUD, dans *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine*, 18, 1876-1877, p. 2 ; G. DOUBLET et G. GAUCKLER, *Musée de Constantine*, Paris, 1893, p. 7.

(3) A. BERTHIER et R. CHARLIER, *Le sanctuaire punique d'El Hofra*, Paris, 1955, p. 5-8, désormais, BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*.

(4) Quelques stèles ont été retrouvées en d'autres points de Constantine : pour le détail, voir BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, p. 1-6.

(5) Sur le sanctuaire : BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, p. 221-224 et plans dans le vol. II ; M. LE GLAY, *Saturne africain, Monuments*, vol. II, p. 22-24. Plus sommairement, E. KÜNZL, *Reiter und Könige nördlich der Sahara*, dans *Die Numider*, Bonn, 1979, p. 117-118, désormais, *Die Numider*. Les indications sur les dispositions architecturales du lieu sacré restent assez imprécises car le site, en forte pente, a subi vraisemblablement des glissements de terrains. On notera que le formulaire est l'inverse de celui des stèles de Carthage dédiées avant tout à Tanit.

Ainsi qu'en témoignent les dédicaces datées de la fin du règne de Massinissa (203-148) et du règne de Micipsa (148-117) ⁽⁶⁾, l'apogée de ce sanctuaire devrait se placer au milieu et au troisième quart du II^e siècle avant J.-C., avant de subir de profonds remaniements avec la conquête romaine.

Il n'en reste pas moins que, par le nombre de documents archéologiques illustrant une pratique religieuse punique, ces stèles font de Cirta le second centre punique de toute l'Afrique du Nord antique.

Pourtant ce n'est pas leur caractère punique qui fera l'objet de cette étude. Parmi ces stèles, en effet, on trouve des ex-voto rédigés en langue grecque ou en latin et d'autres où se remarque une transcription en caractères puniques de noms grecs ou latins.

Ces particularités, confrontées parfois aux textes anciens, suggèrent quelques réflexions à propos de l'existence d'une communauté gréco-latine à Cirta ⁽⁷⁾. Ce sera l'occasion aussi de rassembler les éléments épars d'un dossier intéressant la pénétration étrangère dans le royaume numide.

*
* *

On commencera par dresser un inventaire des témoignages mentionnant des Grecs et des Romano-Italiens ⁽⁸⁾ à Cirta.

Les sources littéraires

Les seules véritables indications sur une présence grecque sont fournies par Strabon (XVII, 3, 13) et indirectement par Diodore (XXXIV-XXXV, 35). Elles mentionnent l'installation par Micipsa d'une colonie grecque dans sa capitale, sans précisions sérieuses sur les fonctions exercées ni sur les catégories sociales représentées ⁽⁹⁾. On citera encore un fragment de Ptolé-

(6) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, p. 51-62 ; *Louvre*, 69, 87, 124 (Micipsa).

(7) Cette originalité a été peu soulignée par BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, p. 167-168, en dehors du relevé des inscriptions. Une étude philologique, non exempte d'erreurs et de «coquilles», a été consacrée aux stèles gréco-puniques d'El Hofra par H. MACÉ, dans *Cahiers de Numismatique*, 62, 1979, p. 297-310.

(8) Cette expression nous paraît plus propre à englober les diverses origines de l'immigration italienne en Afrique du Nord : A. J. N. WILSON, *Emigration from Italy in the Republican age of Rome*, Manchester-New York, 1966, p. 44 ; J. M. LASSÈRE, *Ubique Populus*, Paris, 1977, p. 69.

(9) On peut dégager, cependant, un certain nombre d'hypothèses sur les professions exercées par ces étrangers à partir de ces textes, on le verra plus loin. Il existe des témoignages d'échanges commerciaux entre la Numidie et l'Orient hellénistique avec la présence d'es-

mée Évergète (*F. Gr. H*, II B, 234 F 7) disant que Massinissa avait invité à sa cour des musiciens grecs tandis qu'un extrait de Tite-Live (*Epit. du livre L*) nous apprend que Mastanabal, fils de Massinissa, avait reçu une instruction grecque.

Quant à la présence romano-italienne, elle est attestée, au moment du siège de Cirta par Jugurtha (112 avant J.-C.), par deux passages de Salluste qui signale son importance par l'expression *multitudo togatorum*⁽¹⁰⁾, parle d'*Italici* à son sujet et indique qu'il y a parmi eux des *negotiatores*⁽¹¹⁾. On notera que le terme *togati* illustre vraisemblablement l'apparence vestimentaire différente des représentants de cette communauté par rapport à celle des Numides.

En définitive, c'est avec l'épigraphie des stèles votives en provenance d'El Hofra et d'autres points de la ville de Constantine que l'on peut tenter de se faire une idée, limitée le plus souvent aux aspects religieux, de la vie de cette population étrangère. Ces stèles, en outre, ont l'avantage d'être bien situées chronologiquement dans le courant du II^e siècle après J.-C.

*Liste des Grecs mentionnés
par les inscriptions d'El Hofra en langue grecque*⁽¹²⁾

- | | |
|------------------|--|
| 1. Ἀλκιμήδης | <i>El Hofra</i> , 3, p. 169 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 507 ; |
| 2. Ἀπολλόθεμος | <i>RSAC</i> , 62, 1933, p. 283 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 824 ⁽¹³⁾ ; |
| 3. Ἀσκληπιάδης | <i>El Hofra</i> , 5, p. 171 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 508 ; |
| 4. Ἀσκληπιόδωρος | <i>RSAC</i> , 62, 1933, p. 283 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 824 ; |
| 5. Βασιλείδης | <i>Louvre</i> , 139 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 512 ; |
| 6. Γαίος Σεροίου | <i>El Hofra</i> , 7, p. 171 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 527, nom latin hellénisé ; |
| 7. Εἰέρων | <i>El Hofra</i> , 8, p. 172 = <i>ILAlg</i> , II, 1, 517 ; |

tampilles d'amphores rhodiennes à Cirta et dans les environs : *CIL*, VIII, 10 477, 8, 10 ; A. BERTHIER, dans *Rev. afr.*, 87, 1943, p. 23-32 ; IDEM, dans *Ant. Afric.*, 16, 1980, p. 23 ; à Tiddis, J. LASSUS, dans *Libyca*, 7, 1959, p. 296-297 ; à la Souma du Khroub : *Die Numider*, p. 339-344, fig. 206-207.

(10) *Bell. Iug.*, XXI, 2.

(11) *Bell. Iug.*, XXVI, 1-3. Dans ce chapitre, Salluste met en avant le rôle joué par les *Italici* auprès d'Adherbal — et finalement contre lui, avant qu'ils ne subissent les conséquences de leurs atteroiements. Voir aussi, à ce sujet, A. J. N. WILSON, *op. cit.*, p. 44. Sur les échanges commerciaux, l'archéologie a révélé à Cirta même des amphores d'origine italique : *Die Numider*, p. 340, fig. 204-205.

(12) Pour les stèles publiées par A. Berthier et R. Charlier, et dans le *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine*, on utilisera les abréviations suivantes : *El Hofra*, *RSAC* ; pour les *Inscriptions latines de l'Algérie* : *ILAlg*.

(13) Cette stèle ne provient pas d'El Hofra : il s'agit de la stèle funéraire d'un Thrace.

8. *Θαιδῶρος [πα...]* *El Hofra*, 14, p. 174 = *ILAlg*, II, 1, 513 ;
 9. *Ίάρων* *El Hofra*, 12, p. 173 = *ILAlg*, II, 1, 519 ⁽¹⁴⁾ ;
 10. *Κοπρών* *El Hofra*, 6, p. 171 = *ILAlg*, II, 1, 509 ;
 11. *Μοκαζέλμος* *El Hofra*, 4, p. 170 = *ILAlg*, II, 1, 510 ;
 12. *Φίλιππος* *El Hofra*, 4, p. 170 = *ILAlg*, II, 1, 510 ⁽¹⁵⁾ ;
 13. *Όρθών* *RSAC*, 58, 1927, p. 275, n° 2 = *ILAlg*, II, 1, 516 ;
 14. *Όρσα* *Louvre*, 116 = *ILAlg*, II, 1, 518, nom punique ;
 15. *Σωσίπατ(ρ)ος* *El Hofra*, 1, p. 167 = *ILAlg*, II, 1, 505 ;
 16. *Σωσίπολις* *El Hofra*, 8, p. 172 = *ILAlg*, II, 1, 506 ;
 17. *Ζώπυρος* *El Hofra*, 1, p. 167 = *ILAlg*, II, 1, 505 ;

Onomastique incertaine

18. *Πα|υσανίας?*
 ou *Α|υσανίας?* *El Hofra*, 16, p. 174 ⁽¹⁶⁾ ;
 19. *Θίασων* *El Hofra*, 9, p. 172 = *ILAlg*, II, 1, 514 ⁽¹⁷⁾ ;
 20. *Με|νάνδρ[ος]?* *El Hofra*, 11, p. 173 = *ILAlg*, II, 1, 515.

Noms grecs transcrits en langue punique

21. Apollonios *El Hofra*, 47, p. 44 ;
 22. Apollodoros *El Hofra*, 227, p. 144 ;
 23. Hieron ? *El Hofra*, 227, p. 144 ⁽¹⁸⁾.

Cas douteux

24. Ammonios *El Hofra*, 49, p. 46 ;
 25. Tuphlos *El Hofra*, 140, p. 105 ;
 26. Apollo *El Hofra*, 137, p. 104 ;
 27. Hermès *El Hofra*, 138, p. 104 ⁽¹⁹⁾.

*Liste des noms latins mentionnés
par les inscriptions d'El Hofra en latin*

1. C. Munatius *El Hofra*, 1, p. 176 = *ILAlg*, II, 1, 525 ;
 2. Gabiedus *El Hofra*, 3, p. 177 = *ILAlg*, II, 1, 526.

(14) L'a est suspect, voir L. ROBERT, *Bull. épigr.*, dans *REG*, 69, 1956, p. 187, n° 356.

(15) Plutôt que *Διλίππος*, voir L. ROBERT, *art. cit.*, p. 187, n° 356.

(16) L. ROBERT, *art. cit.*, p. 186, n° 356.

(17) L. ROBERT, *art. cit.*, p. 186, n° 356 : est-ce un nom propre ?

(18) Si les deux noms étaient sûrs, on aurait un Grec d'origine ; voir, L. ROBERT, *art. cit.*, p. 187, n° 356.

(19) Voir L. ROBERT, *art. cit.*, p. 187, n° 356, à propos de ces quatre derniers noms.

Noms latins transcrits en punique

- | | |
|--------------------------------|---|
| 3. Gaius, fils de Lucius | <i>El Hofra</i> , 2, p. 13 ; |
| 4. Gaius, père de 'Abdshiḥar | <i>Louvre</i> , 11 ; |
| 5. Gaius, père de Hanno | <i>Louvre</i> , 7 ; |
| 6. Lucius, père de 'Azorba'al | <i>Louvre</i> , 78 ; |
| 7. Lucius, fils de Marius ? | <i>El Hofra</i> , 228, p. 145 ; |
| 8. Lucius, père de Mattanba'al | <i>El Hofra</i> , 228, p. 145 (fils du précédent) ; |
| 9. Lucius, fils de Mattanelin | <i>El Hofra</i> , 15, p. 20 ; |
| 10. Lucius, fils de Numerius | <i>Louvre</i> , 20 ; |
| 11. Numerius | <i>Louvre</i> , 20 (père du précédent). |

Cas douteux

- | | |
|---------------|------------------------------------|
| 12. Cornelius | <i>El Hofra</i> , 109, p. 89 ; |
| 13. Marcus | <i>El Hofra</i> , 263, p. 158 ; |
| 14. Metellus | <i>El Hofra</i> , 269, p. 160-161. |

A partir de ces données quelles remarques pouvons nous faire ?

Les origines et les fonctions de la colonie étrangère de Cirta

Selon Strabon (XVII, 3, 13), nous l'avons vu, Micipsa avait appelé à lui des Grecs, mais nous ne savons pas d'où ils venaient ni ce qu'ils faisaient à Cirta. L'onomastique des stèles de Constantine est susceptible de nous venir en aide.

Mokazelmos Philippos et Kopron ⁽²⁰⁾ ont une origine thrace attestée par l'épigraphe ⁽²¹⁾. Il faudrait leur adjoindre Apollothemis, fils d'Asclepiodoros, connu par une stèle portant une inscription funéraire et qui le qualifie de Thrace ⁽²²⁾. La dédicace a été offerte par un personnage dont le nom, Mutthumbal, fils d'Amilcar est punique.

(20) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 4, p. 170 = *ILAlg*, II, 1, 510 (notre liste, Gr. 11) ; IDEM, 6, p. 171 = *ILAlg*, II, 1, 509 (notre liste, Gr. 10).

(21) Pour Mokazelmos, L. ROBERT, *Bull. épigr.*, dans *REG*, 61, 1948, p. 178, n° 148 ; IDEM dans *REG*, 69, 1956, p. 187, n° 356. Pour Kopron, P. PERDRIZET dans *Collection Froehner*, p. 135, n° 5.

(22) Voir *RSAC*, 62, 1933, p. 283 = *ILAlg*, II, 1, 824 (notre liste, Gr. 2) ; G. CAMPS, *Massinissa*, dans *Libyca*, 8, 1960, p. 262, fig. 28 ; L. ROBERT, *Bull. épigr.*, dans *REG*, 71, 1958, p. 354, n° 545.

Sosipolis, quant à lui, pourrait venir d'un pays dorien, du Péloponèse ou de Grèce centrale ⁽²³⁾ et, si la lecture de Iaro(n) est correcte, ce dernier serait également originaire de ces contrées ⁽²⁴⁾.

Il est fort vraisemblable que ces hommes ont servi en tant que mercenaires dans les armées numides, mais, semble-t-il, à partir de Jugurtha seulement. Au moment de la bataille du Suthul ⁽²⁵⁾, en effet, des transfuges de l'armée romaine, Ligures et Thraces, passèrent dans le camp numide. C'est l'unique mention d'un fait de guerre où sont mêlés des Thraces mercenaires en Numidie. L'usage de mercenaires par la monarchie massyle n'est cependant pas rare. Plus tard Juba I^{er} aura également recours à des mercenaires espagnols et gaulois pour constituer sa garde personnelle : ce sont deux mille cavaliers étrangers qui seront mis à la disposition de Saburra pour lutter contre Curion ⁽²⁶⁾.

Pour les autres noms, il est plus difficile de déterminer une origine. Les recherches dans les *indices des Inscriptiones Graecae* ne révèlent rien de significatif sinon une grande dispersion des lieux d'origine de ces noms, datables souvent du II^e siècle après J.-C.

Au mieux avons-nous noté la présence du patronyme Basileides ⁽²⁷⁾ à Cos et à Rhodes ⁽²⁸⁾, ce qui, compte tenu des liens économiques entre Rhodes et la Numidie au II^e siècle avant J.-C., pourrait être une coïncidence sinon une indication ⁽²⁹⁾.

Trois autres noms font problème. Il s'agit de [Pa]usanius ou [L]usanius, de Thiason, de [Me]nandros ⁽³⁰⁾. Sept autres pourraient être des noms grecs transcrits en punique ⁽³¹⁾, mais il demeure beaucoup d'incertitudes sur leur lecture. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la transcription de ces noms et des courtes formules qui les accompagnent est assurée par des lapicides

(23) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 2, p. 172 = *ILALg*, II, 1, 506 (notre liste, Gr. 16).

(24) Pour ces deux noms, hypothèse de L. ROBERT, *Bull. épigr.*, dans *REG*, 69, 1956, p. 187, n° 356, l'alpha de Iaron est suspect, voir BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, pl. XXIX, B.

(25) SALLUSTE, *Bell. Iug.*, XXXVIII, 6.

(26) CÉSAR, *Bell. Civ.*, II, 40, 1.

(27) *Catal. Louvre*, 139 = *ILALg*, II, 1, 512 (notre liste, Gr. 5).

(28) *Inscript. Graec.*, III, 2, 2501, 2513, 2546.

(29) Voir ce qui a été dit plus haut, n. 9. Également, G. CAMPS, *Massinissa*, p. 197 ; V. N. KONTORINI, *Le roi Hiempsal II de Numidie et Rhodes* dans *L'Antiquité Classique*, 44, 1975, p. 89-99.

(30) Voir les n°s 18, 19, 20 de notre liste et L. ROBERT, *art. cit.*, p. 186, n° 356, pour les réserves. Dans le cas de Thiason, on peut se demander s'il s'agit d'un nom propre, puisque ce mot fait penser inmanquablement au thiase dionysiaque.

(31) Voir les n°s 21 à 27 de notre liste et L. ROBERT, *art. cit.*, p. 187, n° 356.

numides ou punico-numides, qui n'ont pas l'expérience du grec et notamment de sa vocalisation.

Malgré ces réserves, on notera, cependant, qu'un Šafot, fils d'Apollo-nios (?) ⁽³²⁾ est peut-être la conséquence d'un mariage mixte entre un Grec (ou un étranger hellénisé) et une habitante de Cirta, elle-même punici-sée.

Quelles fonctions exerçaient ces représentants du monde grec en Numidie ?

En dehors des mercenaires, ce n'est pas leur origine géographique qui peut répondre à nos interrogations. Au mieux peut-on suggérer l'hypothèse que certains d'entre eux étaient venus à Cirta exercer une profession de médecin, d'artiste (et encore dans quel domaine ?), de pédagogue. C'est ce que semble indiquer le témoignage de Diodore, qui confirme dans une certaine mesure celui de Strabon ⁽³³⁾. Micipsa vivait entouré de Grecs instruits, qu'il avait appelés auprès de lui et ils s'adonnaient à diverses études, dont la philosophie.

On sait encore que Mastanabal, l'un des fils de Massinissa, avait été instruit dans les lettres grecques ⁽³⁴⁾ et qu'il avait envoyé des chevaux concourir victorieusement aux Panathénées à Athènes ⁽³⁵⁾. Il avait dû bénéficier des services d'un précepteur grec et, pour ses chevaux, d'entraîneurs d'origine grecque rompus aux méthodes de courses du monde hellénistique.

Au reste, Micipsa et Mastanabal n'ont fait que suivre l'exemple de leur père Massinissa qui avait, en son temps, invité à sa cour des musiciens grecs ⁽³⁶⁾. Peut-être y avait-il aussi, dans le courant du II^e siècle avant J.-C., des commissionnaires chargés des achats de blé pour les marchés orientaux ⁽³⁷⁾.

Comme on le voit, l'apport des stèles de Cirta ne nous renseigne guère sur les fonctions exercées par ces étrangers grecs ou hellénisés dans la capitale numide.

Les Romano-Italiens

Deux stèles seulement révèlent des noms latins, ceux de C. Munatius ⁽³⁸⁾ et de Gabiedus ⁽³⁹⁾, alors que les noms d'une forte proportion d'entre eux

(32) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 47, p. 44 (notre liste, *Gr.* 2).

(33) STRABON, XVII, 3, 13 ; DIODORE, XXXIV-XXXV, 35.

(34) TITE-LIVE, *Épitome du livre L*, p. 32-33 (éd. A. C. Schlesinger).

(35) *Inscript. Graec.*, II, 968, l. 42-43, inscription d'Athènes datée de 168/7 ou de 164/3.

(36) *F. Gr. H.*, II B, 234 F 7 (Ptolémée Évergète).

(37) Sur le commerce du blé à l'époque de Massinissa, G. CAMPS, *Massinissa*, p. 199-201.

(38) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 1, p. 176 = *ILAlg*, II, 1, 525 (note liste, *Lat.* 1).

(39) IDEM, 3, p. 177 = *ILAlg*, II, 1, 526, sous la forme Gabiedo (note liste, *Lat.* 2).

sont rédigés en punique. Si Munatius est un gentilice bien répandu en Italie centrale ⁽⁴⁰⁾, celui de Gabiedus est inconnu en Italie et pose problème, même si on le retrouve, sous l'Empire, à Cirta ⁽⁴¹⁾. La transcription en grec d'un nom latin, Gaius, fils de Servius, fournit un troisième nom d'origine romano-italienne ⁽⁴²⁾.

Sur les stèles d'El Hofra, enfin, des noms latins ont été gravés en langue punique. En réalité, ce sont des *praenomina*, au demeurant peu variés, puisque dominant trois *Gaius* = GY ⁽⁴³⁾ et quatre *Lucius* = LKY ⁽⁴⁴⁾ ; est également cité un *Numerius* = NMRY ⁽⁴⁵⁾. Douteux sont les noms *Cornelius* = KRNLV ⁽⁴⁶⁾ et *Marcus* = MRKH ⁽⁴⁷⁾.

Si l'on suit les indications de Salluste ⁽⁴⁸⁾, les étrangers d'origine italienne semblaient bien en cour auprès du roi Adherbal, puisqu'ils paraissent le conseiller sur l'attitude à tenir à l'égard de Jugurtha qui assiège Cirta et même participer à la défense de la ville ⁽⁴⁹⁾. Il en découle qu'ils devaient occuper une certaine importance économique et politique dans le pays, confirmée par leur nombre, *multitudo togatorum* ⁽⁵⁰⁾.

Cette prépondérance devait s'exercer surtout dans le domaine économique, où ils se seraient consacrés à détourner vers l'Italie, entre autres, une partie de la production céréalière de la Numidie destinée surtout, au début du II^e siècle avant J.-C., aux marchés orientaux ⁽⁵¹⁾. Ils font partie

(40) R. S. CONWAY, *The Italic Dialects*, Cambridge, 1897, vol. II, p. 575 ; W. SCHULZE, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Göttingen, 1904 [1966], p. 362. Au premier siècle avant J.-C., le plus illustre porteur de ce gentilice reste évidemment le fondateur de Lugdunum, L. Munatius Plancus, dont le mausolée est conservé à Gaète.

(41) Voir *ILAlg*, II, 1, 1165. Ne faudrait-il pas lire à la place de *Gabiedus G. Abiedus* ? Ce gentilice est connu sous la forme *Abidius* en Italie centrale, *CIL*, X, 479, au Nord, dans la plaine du Pô, *CIL*, V, 4031, 4249, 2183, 2187, 3403. Il est plus rare en Afrique, *CIL*, VIII, 1451, 17722, 26002a.

(42) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 7, p. 171 = *ILAlg*, II, 1, 527 (notre liste, *Gr.* 6). Sa présence est attestée en Campanie : R. S. CONWAY, *op. cit.*, vol. II, 584.

(43) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 2, p. 13 ; *Louvre*, 7 et 11.

(44) IDEM. *El Hofra*, 15, p. 20 et 228, p. 145 ; *Louvre*, 20 et 78.

(45) *Louvre*, 20 (note liste, *Lat.* 10).

(46) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 109, p. 89 (notre liste, *Lat.*, 12).

(47) IDEM, *El Hofra*, 263, p. 158 (notre liste, *Lat.* 13).

(48) *Bell. Iug.*, XXI, 2 et XXVI, 1.

(49) Sur l'attitude de ces Romano-Italiens — *negotiatores* — pendant le siège de Cirta et leur sort, en dernier lieu : J. M. LASSÈRE, *Ubique Populus*, p. 69-70. Ils défendent avant tout leurs intérêts, sans résultat puisque la plupart d'entre eux furent massacrés par Jugurtha.

(50) *Bell. Iug.*, XXI, 2.

(51) Ils sont présents en Afrique bien avant la chute de Carthage : POLYBE, XXXVI, 7 ; APPIEN, *Lib.*, 92 ; voir T. FRANK, *On Suetonius Life of Terence*, dans *A.J.Ph.*, 54, 1933, p. 269-273 ; sur la liberté de commercer qu'avaient probablement les Italiens en Numidie, A. J. N. WILSON, *Emigration from Italy*, p. 44.

de ces *negotiatores* de Cirta évoqués par Salluste ⁽⁵²⁾, avant tout des résidents.

On sait, toujours selon Salluste, qu'ils étaient présents à Vaga ⁽⁵³⁾, peut-être à Sicca ⁽⁵⁴⁾, deux gros marchés céréaliers de la partie orientale du royaume. Rien n'exclut donc qu'ils aient exercé des fonctions identiques de courtiers dans la capitale numide.

Postérieurement à la guerre contre Jugurtha, la victoire romaine a pu faciliter la pénétration non seulement des hommes d'affaires mais aussi des premiers colons ⁽⁵⁵⁾.

Mais il est possible aussi que certains de ces Romano-Italiens aient pu servir d'instructeurs militaires sous les derniers monarques numides : sous Hiempsal, qui avait maille à partir avec des dissidents, dont le plus dangereux fut Hiarbas, avant de voir son pouvoir consolidé par Pompée ⁽⁵⁶⁾ ; sous Juba I^{er}, surtout, qui créa des légions pour combattre César ⁽⁵⁷⁾.

Il n'est pas interdit non plus de penser que certains dédicants étrangers, résidant à Rusicade ou Hippone, aient pu venir à Cirta accomplir leurs dévotions dans un sanctuaire dont le prestige et le rayonnement n'étaient pas sans éclat en Numidie.

Les transformations subies par la colonie étrangère de Cirta

Les stèles votives illustrent bien l'attraction exercée par la religion punique sur la communauté gréco-latine de Cirta. L'influence qu'à pu avoir sur une minorité étrangère la pression de la civilisation environnante a été si forte que l'on semble assister à son assimilation partielle ou totale à la population numide. À partir des témoignages en notre possession, nous voudrions tenter de mettre en évidence les éléments caractérisant la punicisation progressive de ces étrangers.

(52) *Bell. Iug.*, XXIV, 3.

(53) *Bell. Iug.*, XLVII, 1-2 ; *ubi et incolere et mercari consueverant Italici multi mortales.*

(54) *Bell. Iug.*, LVI, 3 : Marius a été chercher du blé à Sicca, peut-être rassemblé par des *negotiatores*.

(55) Voir l'action de Marius en Numidie orientale : en dernier lieu, J. M. LASSÈRE, *Ubique Populus*, p. 115-132.

(56) APPIEN, *Bell. civ.*, I, 80, 368.

(57) *Bell. Afric.*, XLVIII, 1. Mais Syphax avait ouvert la voie depuis longtemps, dès la fin du III^e siècle, TITE-LIVE, XXIV, 48, 1. Sur l'armée numide, voir G. CAMPS, *Massinissa*, p. 261-263.

L'adoption des rites puniques

Le premier trait qui s'impose est que des membres de cette communauté ont sacrifié à des divinités qui étaient étrangères au Panthéon gréco-romain, selon des rites qui sont différents, dans un sanctuaire dont la conformité est sémitique avec notamment sa cour intérieure plus ou moins rectangulaire⁽⁵⁸⁾.

Cette attitude pourrait s'expliquer soit par le souci de ces étrangers d'asseoir leur présence en montrant leur sympathie pour les conceptions religieuses dominantes de la population locale, soit par de réelles préoccupations religieuses où se mêleraient la recherche de la protection de Ba'al Hammon et l'espérance d'une réussite matérielle dans leurs affaires, sur place, à Cirta et en Numidie.

Au reste, la participation des Grecs et des Romano-Italiens à ce culte peut très bien recouvrir ces deux aspects.

Quoi qu'il en soit, à travers les inscriptions des stèles, la punification religieuse de cette communauté étrangère semble se faire de trois façons :

Par la transcription du rituel punique en langue étrangère

À cet égard, l'inscription la plus significative est une inscription grecque mentionnant Sosipatros, fils de Zopyros⁽⁵⁹⁾. Elle est la transcription, mot pour mot, en grec, du *uotum* punique dont on retiendra, en particulier, l'expression *Λαδουν λν βαλ Αμουν* = L'DN LB'L = «Au Seigneur Ba'al Hammon», le mot *βυν* pour le punique BN = «fils de ...», ou encore l'expression finale *σαμω κουλω βαρακω* pour ŠM QL' BRK' = «il a entendu sa voix, il l'a béni»⁽⁶⁰⁾. On retrouve cette démarche dans l'inscription de

(58) Sur le sanctuaire d'El Hofra, nous n'avons guère d'indications précises, les fouilles n'ayant pu être exhaustives : voir M. LEGLAY, *Saturne africain. Monuments*, vol. II, p. 22-24. Des comparaisons peuvent être faites avec d'autres sanctuaires, par ex. : à Tiddis, M. LEGLAY, *ouvr. cit.*, p. 32-34 ; à El Khenissia, L. CARTON, dans *Mémoires de l'Acad. des Insc. et Bell. Lett.*, 12, 1908, p. 4-9 ; à Mactar, C. et G. Ch. PICARD, *Recherches sur l'architecture numide, dans Karthago*, 19, 1977-1978 [1980], p. 23-27.

(59) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, p. 167-168, n° 1 = *ILAlg*, II, 1, 505 (note liste, *Gr.* 15).

(60) On pourra se reporter à la description détaillée de la stèle et des caractères gravés faite par H. MACÉ, dans *Cahiers de Numismatique*, 62, 1979, p. 307-308 ; l'auteur conclut que le lapicide n'avait pas l'expérience de la langue grecque et qu'il a recopié bien maladroitement le texte qu'on lui avait remis, tant pour la mise en page de l'inscription sur la stèle que pour la graphie des lettres grecques.

Sosipolis, fils de Eieron ⁽⁶¹⁾ avec la transcription du punique BN en *βov*, «fils de ...» ⁽⁶²⁾.

Avec ces deux inscriptions, il nous paraît évident que l'on a affaire à une assimilation progressive de Grecs à la religion punico-numide. Si le dédicant grec n'a pu se résoudre à renoncer, pour sa dédicace, à la rédaction de son vœu, dans sa langue maternelle, il n'a en fait conservé que les caractères grecs, puisque le contenu reste punique.

Par l'adoption du punique pour transcrire les noms grecs et latins

Les exemples ne sont pas fréquents, mais ceux que nous possédons sont indicatifs surtout pour la transcription des noms latins.

Une inscription évoque un HYRN (Hiéron), fils d'Apollodoros et encore la lecture n'est-elle pas absolument certaine ⁽⁶³⁾.

Une stèle de la Collection Costa mentionne en langue punique un Lucius, fils de Numerius = LQY BN NMRY, dont l'origine romano-italienne paraît évidente ⁽⁶⁴⁾. Une autre stèle donne également un Gaius, fils de Lucius ⁽⁶⁵⁾ = G'Y BN LQY.

On reste cependant frappé par le fait que seuls sont indiqués des prénoms. La seule explication possible paraît être le souci des étrangers de se conformer à l'usage onomastique local, celui d'utiliser un seul nom. On peut penser que ces dédicants étrangers, ayant sacrifié à Ba'al Hammon et à Tanit, face de Ba'al, ont recouru, par simple souci de commodité, à la formule classique en punique et au lapicide local pour concrétiser leur *uotum*.

*Par l'adoption d'un nom punique pour désigner
le fils d'un Grec ou d'un Romano-Italien*

Cette attitude est de loin la mieux représentée eu égard au nombre limité d'inscriptions que nous possédons. On distinguera le cas de Šafot, fils d'Apollonios ⁽⁶⁶⁾, mais, là encore, c'est surtout pour les Romano-Italiens que la démonstration paraît la plus probante. Nous avons recensé :

(61) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, p. 172, n° 8 (notre liste, *Gr.* 16).

(62) Les transcriptions fournissent d'ailleurs de précieuses indications sur la vocalisation des mots en langue punique, à Cirta, tel, par ex. celui de TNT PN B'L : *Θιμιθ Φαβε Βαλ* = «Tanit, face de Ba'al», cf. toujours, *El Hofra*, p. 167, n° 1 (notre liste, *Gr.* 15).

(63) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 227, p. 144 (notre liste, *Gr.* 23).

(64) *Louvre*, 20 (notre liste, *Lat.* 10).

(65) *IIDEM*, *El Hofra*, 2, p. 13. (notre liste, *Lat.* 3).

(66) *IIDEM*, *El Hofra*, 47, p. 44 (notre liste, *Gr.* 21).

Abdshihar, fils de Gaius	<i>Louvre</i> , 7 ;
Azorba'al, fils de Lucius	<i>Louvre</i> , 11 ;
Hanno, fils de Gaius	<i>Louvre</i> , 78 ;
Mattanba'al, fils de Lucius, fils de Marius ?	<i>El Hofra</i> , 228 Pun.

Dans ce dernier cas, on ne parlera plus seulement d'une assimilation religieuse de certains membres de la communauté étrangère de Cirta, mais plutôt d'une profonde imprégnation de la civilisation numido-punique, avec l'utilisation de la langue et l'attribution d'un nom punique ⁽⁶⁷⁾, peut-être sous l'influence d'une union avec une habitante autochtone de la capitale numide ⁽⁶⁸⁾.

Cet aspect témoigne de la perméabilité des membres de la colonie étrangère au monde numido-punique de Cirta et, dans une certaine mesure, de la puissance d'attraction exercée par les rites du culte de Ba'al Hammon auquel ces étrangers ont trouvé sans peine une divinité équivalente dans le Panthéon gréco-romain.

On sait, en effet, que, pour les Grecs, Ba'al Hammon figurait Cronos ⁽⁶⁹⁾ et, pour les Romano-Italiens, Saturne ⁽⁷⁰⁾. De là découle une observation importante.

Le sanctuaire punique d'El Hofra à Cirta semble avoir été l'un des berceaux du syncrétisme religieux en Afrique du Nord pré-romaine, en réunissant parmi ses fidèles, non seulement des Numides punicisés et des Carthaginois réfugiés dans la ville, mais encore des membres d'une colonie étrangère, assez nombreuse pour avoir laissé des marques de son existence dans la ville. Il est aussi le témoignage d'une grande ouverture d'esprit de ses adeptes.

Trois exemples peuvent illustrer cette remarque :

– l'inscription donnant un Lucius, fils de Mattanelin = LKY BN MTNLN ⁽⁷¹⁾, qui va à l'encontre de tout ce que nous avons observé jusqu'à

(67) On retrouve à Mactar une onomastique équivalente avec des noms puniques donnés à des enfants d'origine romano-italienne : cf. A. VAN DEN BRANDEN, *L'inscription néo-punique Février-Fantar B de Mactar* dans *Riv. St. Fen.*, 5, 1977, p. 55-65, consacrant la reconstruction du temple de Mactar ; p. 57-58, Muthumba'al, fils de Lucius, BNKS'B'L, fils de Gaius, membres de la MZRH' de Mactar, au même titre d'ailleurs qu'un Quadratus, fils de Gaius.

(68) Sur la punification de Cirta-Constantine aux deux derniers siècles avant notre ère, voir J. M. LASSÈRE, *Ubique Populus*, p. 65-66 ; également, malgré des *a priori* contestables, A. BERTHIER, *La Numidie. Rome et le Maghreb*, Paris, 1981, p. 159-171.

(69) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 3, 4, 5, 6, p. 168-171.

(70) IDEM, *El Hofra*, 1, 2, 5, p. 176.

(71) IDEM, *El Hofra*, 15, p. 20 (notre liste, *Lat.* 9). La racine MTN se vocaliserait plutôt en Muttun. On la retrouve souvent dans MTNB'L.

présent, puisque, cette fois-ci, un Numide punicisé a donné à son fils un *praenomen* latin ;

- l'inscription, transcrite en grec, indiquant qu'Orsa (a accompli) son vœu ⁽⁷²⁾ : Orsa est un nom punique et ce dédicant a tenu à le rédiger en grec ;
- l'inscription mentionnant un Gaius, (fils de) Servius, rédigée en grec avec, à la fin de la seconde ligne, la transcription en punique du *praenomen* G'Y ⁽⁷³⁾.

Cette curieuse rédaction, fournissant le texte d'un nom latin, en grec et en punique, est le symbole même de cette mixité linguistique et religieuse, façonnée par les fidèles du *tophet* d'El Hofra.

Après l'absorption probable de l'élément grec par le milieu numido-punique, elle déboucherait, au début du 1^{er} siècle avant J.-C., sur la naissance d'une civilisation « numido-punico-latine ». C'est ce qu'illustreraient très bien, si nous avons des repères chronologiques plus précis, un Lucius, fils de Mattanelin (notre liste, *Lat.*, 9), un Azorba'al, fils de Lucius (notre liste, *Lat.*, 6) ou un Hanno, fils de Gaius (notre liste, *Lat.*, 5).

Pour confirmer ce point, on rappellera que Jugurtha avait appris le latin à Numance ⁽⁷⁴⁾ et Gauda, vraisemblablement aussi, aux côtés des Romains ⁽⁷⁵⁾. L'aboutissement de cette évolution serait, par exemple, la frappe par Juba I^{er} de deniers d'argent, calqués sur les deniers romains, avec au droit une légende latine, *Rex Iuba*, et au revers une légende punique ⁽⁷⁶⁾.

Quelles conclusions tirer des lors des faits que l'on vient d'énoncer ?

Il est difficile de vouloir généraliser à partir de témoignages aussi peu nombreux, aussi avarés d'informations et souvent maladroitement exprimés. Le fait qu'ils existent indique seulement que ces étrangers, Grecs ou étrangers hellénisés, Romano-Italiens, étaient assez nombreux pour que des traces de leur présence à Cirta soient parvenues jusqu'à nous.

Les documents en notre possession ne sont pas assez explicites sur l'origine et les fonctions exercées par ces immigrants et il faut avoir recours, par exemple, à Salluste, pour apprendre que les *Italici* de Cirta sont parfois

(72) *Louvre* (notre liste, *Gr.* 14). Le nom est attesté : *CIS*, I, 354.

(73) BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 7, p. 171-172 (notre liste, *Gr.* 6).

(74) SALLUSTE, *Bell. Iug.*, CI, 6.

(75) SALLUSTE, *Bell. Iug.*, LXV, 1. Gauda s'était déclaré pour les Romains et il avait eu le soutien de Marius (LXV, 3).

(76) J. MAZARD, *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955, p. 50-51, n^{os} 84-89 ; F. BERTRANDY, *Remarques sur le monnayage en bronze et en argent de Iuba I^{er}, roi de Numidie* dans *BCTH*, 1976-1978, p. 7-23.

des *negotiatores* ⁽⁷⁷⁾. On a constaté, cependant, que la colonie grecque ou hellénisée comprenait vraisemblablement des mercenaires au service des souverains numides, selon une tradition déjà en usage à Carthage ⁽⁷⁸⁾. Il n'y a pas de mention d'une vocation commerciale de ces étrangers hellénisés. Ceux qui sont venus auprès de Micipsa ont des fonctions qui restent mal connues, à l'inverse de ce que les ex-voto rédigés en punique nous apprennent d'une population d'origine punique (ou de ses descendants) venue à Cirta, probablement au moment de la chute de Carthage en 146 avant J.-C.

Cette dernière a fourni, semble-t-il, à Cirta et au royaume numide un certain nombre de cadres et d'artisans qui leur faisaient défaut ⁽⁷⁹⁾. Rien de tout cela avec les inscriptions gréco-latines d'El Hofra. Au mieux peut-on s'appuyer sur les témoignages de Tite-Live et de Diodore, évoqués plus haut, pour supposer une présence culturelle grecque (artistes, précepteurs) à Cirta ⁽⁸⁰⁾.

Quant aux inscriptions latines, elles sont encore moins parlantes. Malgré l'intermède sanglant de la prise de Cirta par Jugurtha, en 112 avant J.-C. ⁽⁸¹⁾, on avancera que la présence romano-italienne a dû se renforcer au fil des ans, protégée qu'elle était par des souverains qui devaient leur trône aux Romains ⁽⁸²⁾. Elle semble s'être peu à peu laissée gagner à la civilisation environnante, car, si dans le domaine religieux elle a pu adhérer à un culte et à des rites qui lui étaient étrangers, il est possible également que des mariages mixtes aient facilité le rapprochement entre les deux communautés.

D'un autre côté, d'après ce que nous savons sur ce qui se passe dans la province d'Afrique entre la fin du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle avant

(77) *Bell. Jug.*, XXVI, 3.

(78) Voir POLYBE, I, 65-68 ; DIODORE, XXV, 2-6-151. Sur la guerre des Mercenaires, S. GSELL dans *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, 7, p. 100-123 ; G. Ch. et C. PICARD, *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 200-206. Mais au III^e siècle, Carthage a recruté des mercenaires, dans toutes les régions du bassin occidental de la Méditerranée. Enfin, Spendios, l'un des chefs des mercenaires révoltés, était un esclave campanien, enfui de chez son maître.

(79) Par ex., des médecins, *Louvre*, 3, BERTHIER-CHARLIER, *El Hofra*, 92, p. 79 ; des scribes, *Louvre*, 43, 63, *El Hofra*, 90-91, p. 77-78 ; des prêtres, *Louvre*, 111, *El Hofra*, 65-71, p. 62-66 ; des artisans, *Louvre*, 57, *El Hofra*, 93, p. 79 (fondeur) 96-97, p. 80-81 (menuisier), 100, p. 82 (fabricant d'arcs), sans compter des métiers que nous ne savons traduire : ex., PTR, *Louvre*, 9, SWYT, *Louvre* 98, RWT, *Louvre*, 120 (métier féminin), KRT, *El Hofra*, 94, p. 79-80.

(80) TITE-LIVE, *Epitome du Livre L*, p. 32-33 ; (éd. A. C. Schlesinger) ; DIODORE, XXXIV-XXXV, 35.

(81) SALLUSTE, *Bell. Jug.*, XXVI, 3.

(82) On pensera à Micipsa, mais bien davantage à Gauda et Hiempsal II. Cette période de l'histoire de la Numidie reste très mal connue, voir, S. GSELL dans *HAAN*, 7, p. 266.

J.-C. ⁽⁸³⁾, les préoccupations de cette population romano-italienne semblent être surtout d'ordre commercial. Cette communauté a peut-être servi d'intermédiaire avec l'annone romaine, dont les structures se mettent en place dans la deuxième moitié du II^e siècle avant J.-C. ⁽⁸⁴⁾.

On s'explique alors l'aisance avec laquelle P. Sittius et ses compagnons purent s'installer dans la région ⁽⁸⁵⁾. Avec cette pénétration étrangère dans le royaume numide depuis près d'un siècle, une longue préparation avait été faite et elle avait accoutumé les Numides comme les Romano-Italiens, ayant une expérience africaine, à vivre ensemble. Le syncrétisme religieux dans les âmes, en outre, a eu lieu avant la politique unificatrice de la romanisation et il semble avoir rencontré moins de difficultés à se réaliser que la romanisation à se répandre ⁽⁸⁶⁾.

Tel est, croyons-nous, l'enseignement, notamment, des stèles offertes par les membres de la communauté gréco-latine de Cirta à Ba'al Hammon et à sa parèdre Tanit.

François BERTRANDY.

(83) S. GSELL dans *HAAN*, 7, p. 99-107.

(84) Sur la *cura annonae*, le rôle de C. Gracchus et les distributions de blé à Rome, voir, H. PAVIS D'ESCURAC, *La préfecture de l'Annone*, Rome, 1976, p. 7-9.

(85) APPIEN, *Bell. civ.*, IV, 54.

(86) Les conclusions de M. LE GLAY, *Saturne africain. Histoire*, p. 78, nous apparaissent donc toujours d'actualité.